



*Service Relations Internationales*

# **GUIDE DES BOURSES DE STAGE/SEJOUR D'ETUDE A L'ETRANGER Edition 2009/2010**

Ce guide des bourses de stage/séjour d'étude à l'étranger est à votre disposition, à Cergy sur le présentoir « International » situé à côté du bureau N207, à Pau ans le bureau de Nadège Boutigny, mais également sur la plateforme AREL, rubrique International.

**Vos contacts au Service Relations Internationales :**

**Marie-Josée LAMERRE**

Responsable Relations Internationales

[mjl@eisti.fr](mailto:mjl@eisti.fr)

Tel : 01 34 25 10 03

**Marie de VALROGER**

Assistante Relations Internationales en charge des stages à l'étranger et du suivi CPI

[mdv@esiti.fr](mailto:mdv@esiti.fr)

Tél : 01 34 25 10 03

*Pour nous contacter toutes les deux : [international@eisti.fr](mailto:international@eisti.fr)*

# SOMMAIRE

<b>I. PRINCIPES GENERAUX DES BOURSES.....</b>	<b>3</b>
<b>II. LES BOURSES EUROPEENNES .....</b>	<b>3</b>
1) BOURSE ERASMUS POUR SEJOUR D'ETUDES .....	3
2) BOURSE ERASMUS POUR STAGE EN ENTREPRISE.....	4
<b>III. LES BOURSES DE REGIONS ET DE DEPARTEMENTS .....</b>	<b>4</b>
1) BOURSES DE REGIONS .....	4
➤ <i>Région Ile de France (concerne EISTI Cergy)</i> .....	5
➤ <i>Région Aquitaine (concerne EISTI Pau)</i> .....	6
2) BOURSES DE DEPARTEMENTS .....	6
➤ <i>Conseil Général du Val d'Oise (concerne EISTI Cergy)</i> .....	7
<b>IV. LES BOURSES PAR PAYS.....</b>	<b>7</b>
1) BOURSE POUR LA COREE .....	7
2) BOURSE POUR LE JAPON .....	7
3) BOURSE POUR TAIWAN .....	8
4) BOURSE POUR LES USA.....	9
5) BOURSE POUR L'ITALIE.....	10
6) BOURSE POUR L'ALLEMAGNE.....	11
<b>V. LES BOURSE D'ORGANISMES ETRANGERS .....</b>	<b>11</b>
1) BRITICH COUNCIL .....	11
2) OFFICE FRANCO ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ) .....	12
<b>VI. LES BOURSES LIEES AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES .....</b>	<b>12</b>
1) PROGRAMME BFE .....	12
<b>VII. LES BOURSES N+I.....</b>	<b>13</b>
<b>VIII. AUTRES DISPOSITIFS .....</b>	<b>13</b>

Ce document, non exhaustif, rassemble les différents dispositifs existant en matière de bourse pour la réalisation d'un stage en entreprise ou d'une mobilité à l'étranger.

**La négociation par l'étudiant du versement d'une indemnité de stage par l'entreprise d'accueil reste en tout état de cause le moyen privilégié de financement des stages à l'étranger.**

Cependant, il n'est pas toujours possible d'obtenir une indemnité.

Les étudiants doivent donc se renseigner sur l'ensemble des bourses de stage existantes dès le début de l'année académique.

Les démarches de demande de bourses impliquant l'intervention d'instances extérieures à l'Ecole, il est impératif d'anticiper (dates-butoir de candidature), et de manière générale, quel que soit le dispositif, d'en faire la demande avant le départ en stage.

**TOUTE DEMANDE FAITE APRES LE STAGE NE SERA PAS PRISE EN CONSIDERATION.**

**Voici les différentes catégories de bourses :**

Les bourses européennes

Les bourses de régions et de départements

Les bourses par pays

Les bourses du CROUS

Les bourses d'organismes étrangers

Les bourses liées au Ministère des Affaires Etrangères

Les bourses du réseau n+i

## **I. PRINCIPES GENERAUX DES BOURSES**

Toutes les bourses de stage sont attribuées sur des critères d'éligibilité précis, qui varient d'une bourse à l'autre. Ainsi, tous les étudiants effectuant un stage à l'étranger ne remplissent pas les critères relatifs à l'une ou l'autre forme de bourse.

Par ailleurs, les étudiants doivent impérativement garder à l'esprit le petit nombre de bourses de mobilité existantes, quels que soient les types de bourses concernés.

Il est demandé aux étudiants de vérifier en premier lieu si les régions ou départements d'origine (en règle générale, domicile des parents) ont mis en place des bourses pour les expériences à l'étranger, qu'elles soient de stage ou de mobilité académique.

## **II. LES BOURSES EUROPEENNES**

Le programme (ex Socrates-Leonardo) devenu Lifelong Learning Program de la Commission Européenne concerne les 31 pays de l'Europe dont les 27 pays de l'UE, les 3 pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein et Norvège) et la Turquie qui demande l'adhésion.

Vous trouverez toutes les informations sur le site : <http://www.europe-education-formation.fr/>

### **1) Bourse ERASMUS pour séjour d'études**

La bourse Erasmus financée par le Commission Européenne concerne les étudiants de l'EISTI, de nationalité européenne, qui effectuent exclusivement une mobilité en Europe, qu'elle soit académique ou en entreprise.

Pour identifier les universités étrangères ayant signé un partenariat ERASMUS avec l'EISTI, reportez-vous au document intitulé « Etudier à l'étranger ».

Les mobilités académiques Erasmus s'accompagnent :

- de l'exonération des frais d'inscription à l'université partenaire,
- du versement d'une indemnité d'environ 150 €/mois qui peut être complétée par un second versement dont le montant variable ne peut être connu à l'avance (il est constitué par la répartition, entre l'ensemble des établissements français participant au programme ERASMUS, des bourses allouées et non utilisées par ces établissements au cours de l'année universitaire écoulée).

<http://www.europe-education-formation.fr/>

Sélectionnez programme Erasmus

Pour postuler, contacter le Service Relations Internationales de l'EISTI

## 2) Bourse ERASMUS pour stage en entreprise

Le nouveau programme Erasmus intègre désormais les bourses en entreprise (ex Leonardo). Bien entendu, ces bourses s'adressent aux étudiants effectuant un stage dans une entreprise en Europe (31 pays).

Conditions d'éligibilité des mobilités :

Nationalité : européenne

Durée : de 3 à 12 mois

Montant : environ 350 € par mois

### III. LES BOURSES DE REGIONS ET DE DEPARTEMENTS

Certaines régions et certains départements français ont mis en place des programmes de soutien à la mobilité internationale des étudiants, sur leurs fonds propres et en fonction de critères d'éligibilité dont elles décident elles-mêmes.

Selon les cas, ces financements peuvent s'appliquer à des stages et/ou à des mobilités académiques (séjours d'études) à l'étranger.

Tous les étudiants doivent donc **vérifier, en priorité, auprès de leur région d'origine ou département d'origine** les possibilités de bourses qui peuvent leur être attribuées par ces collectivités locales et prendre connaissance des critères d'éligibilité.

## 1) BOURSES DE REGIONS

Merci de consulter le site Web ci-après suivant votre région d'origine :

[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/thematiques\\_830/education-universite-formation\\_1043/partir-etudier-etranger\\_4944/programmes-bourses-etudes\\_4946/programmes-propose-par-les-conseils-regionaux\\_13235.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/thematiques_830/education-universite-formation_1043/partir-etudier-etranger_4944/programmes-bourses-etudes_4946/programmes-propose-par-les-conseils-regionaux_13235.html)

Si votre région d'origine ne propose aucun programme de bourse, vous pouvez consulter la Région Ile de France si vous êtes inscrit à Cergy ou la Région Aquitaine si vous êtes inscrit à Pau.

➤ **Région Ile de France (concerne EISTI Cergy)**

La Région Ile-de-France a étendu son dispositif de bourses de mobilité internationale aux étudiants des établissements non-universitaires que sont les écoles d'ingénieurs dont l'organisation a été confiée à l'opérateur Egide.

**Critères d'éligibilité :**

Les candidats doivent être inscrits en tant qu'étudiants dans l'un des 64 établissements répondant aux critères fixés par la Région (établissements publics ou privés, habilités à délivrer un titre d'ingénieur diplômé par le ministère de l'Education Nationale et la Commission des Titres d'Ingénieur, écoles de commerce et de gestion reconnues par l'Etat et habilitées à délivrer un diplôme visé par le Ministère de l'Education Nationale, écoles d'architecture) et retenus par celle-ci. Ils doivent avoir accompli 2 ans d'études supérieures dans l'année universitaire précédant le séjour à l'étranger, avoir présenté leur dossier et avoir été retenus avant leur départ à l'étranger.

**Important : tous les étudiants ayant déjà bénéficié de la bourse de la Région Ile de France au ne pourront présenter leur candidature dans le cadre de ce présent appel.**

**Pays et sujets d'études ou de stage :**

Toutes les destinations à l'étranger, à l'exception des DOM-TOM, sont autorisées ainsi que tous les sujets ou thèmes d'étude ou de stage. Le séjour peut être effectué dans un établissement d'enseignement supérieur, dans le but d'obtenir un diplôme ou non, ou dans toute entreprise ou institution étrangère dans laquelle l'étudiant est accepté en stage.

**Plafond de ressources :**

La Région a introduit un plafond de ressources afin de privilégier les étudiants les moins favorisés. Ce critère social est déterminé par le quotient familial calculé sur la base de l'avis d'imposition 2008. Il doit être inférieur ou égal à 19 190 €

L'avis d'imposition délivré par les services de l'administration fiscale (les documents fiscaux étrangers ne sont pas acceptés) est celui de l'étudiant, ou celui de ses parents s'il est rattaché fiscalement. Si le candidat porte un nom différent de celui indiqué sur l'avis d'imposition, un justificatif doit être joint au dossier (copie du livret de famille...).

Le quotient familial résulte du montant du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts figurant sur l'avis d'imposition.

Remarque importante : un candidat ne disposant pas d'avis d'imposition n'est pas éligible, faute de pouvoir calculer son quotient familial.

Montant :

Le montant de la bourse est de 426 € par mois de séjour

Durée :

Ce programme est destiné à financer des séjours d'étude ou de stage à l'étranger d'une durée de 2 à 10 mois maximum. Aucune prolongation de la durée de la bourse ne peut être accordée après l'attribution initiale.

Accord entre l'établissement français et un établissement étranger :

Les séjours à l'étranger s'effectuent obligatoirement dans le cadre d'un accord entre l'établissement français et l'établissement d'accueil. Les séjours individuels entrepris à l'initiative des étudiants ne sont pas recevables.

L'invitation de l'établissement étranger n'est pas exigée, par contre, l'établissement français s'engage, lors de la constitution du dossier, à préciser les informations relatives à la période de formation à l'étranger.

Calendrier de dépôt des dossiers :

**1<sup>er</sup> appel** pour les départs entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril (stages de 3<sup>ème</sup> année) :

**20 novembre 2009 (remise au SRI la veille)**

**2<sup>ème</sup> appel** pour les départs entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août 2010 (stages de 2<sup>ème</sup> année) :

Date non connue à ce jour

**3<sup>ème</sup> appel** pour les départs du entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre (séjours d'études)

Date non connue à ce jour

Constitution du dossier :

➤ Dossier de candidature à retirer auprès du SRI (bureau N207) accompagné des 4 documents suivants :

- Copie du dernier avis d'imposition
- Copie de l'accord de l'établissement étranger ou attestation de l'école française mentionnant le nom de l'étudiant, les dates du séjour et le nom de l'établissement d'accueil (conventions de stage ou courrier),
- Certificat de scolarité de l'année en cours
- RIB

➤ **Région Aquitaine (concerne EISTI Pau)**

Si vous êtes étudiant à l'EISTI Pau, la Région Aquitaine n'offre, à la date d'édition de ce document, aucune bourse pour les stages effectués à l'étranger. Les dispositifs pouvant évoluer, il est utile de vérifier cette information via internet.

## 2) BOURSES DE DEPARTEMENTS

Les conseils généraux des départements octroient diverses bourses aux étudiants qui en sont originaires.

Merci de consulter le site Web ci-après suivant votre département d'origine :

[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/thematiques\\_830/education-universite-formation\\_1043/partir-etudier-etranger\\_4944/programmes-bourses-etudes\\_4946/programmes-proposees-par-les-conseils-generaux\\_13243.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/thematiques_830/education-universite-formation_1043/partir-etudier-etranger_4944/programmes-bourses-etudes_4946/programmes-proposees-par-les-conseils-generaux_13243.html)

Si votre département d'origine ne propose aucun programme de bourse, vous pouvez consulter le paragraphe ci-après concernant le Département du Val d'Oise.

➤ **Conseil Général du Val d'Oise (concerne EISTI Cergy)**

Le Conseil Général du Val d'Oise a mis en place une bourse départementale pour la mobilité internationale des étudiants.

Pour bénéficier de cette bourse, vous devez être étudiant, domicilié dans le Val d'Oise, inscrit en 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> cycle ou niveau supérieur dans un établissement d'enseignement supérieur, quelle que soit la discipline, partenaire du Conseil Général. Il n'est pas prévu de limite d'âge.

Le montant de la bourse est de 400 € maximum par mois. Elle peut être cumulée avec une autre bourse publique ou privée.

L'EISTI ayant signé un accord avec le département, le dossier doit être retiré exclusivement auprès du Service Relations Internationales avant la date-butoir qui vous sera indiquée. **Aucun dossier ne sera traité directement par le Conseil Général du Val d'Oise.**

#### **IV. LES BOURSES PAR PAYS**

##### **1) BOURSE POUR LA COREE**

10 bourses allouées à des étudiants du Réseau n+i pour effectuer un Master dans une université coréenne. S'inscrire sur le site n+i.

##### **2) BOURSE POUR LE JAPON**

Chaque année, le gouvernement japonais offre 21 bourses aux étudiants français souhaitant effectuer une étude spécialisée dans les universités japonaises.

Vous trouverez des informations sur le site d'Egide :

<http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/bfe/bilateral/etudes/japonmonbushoER.jhtml>

A titre indicatif, cette bourse s'élevait à environ 1 200 € par mois en 2006.

VULCANUS programme for students

<http://www.eujapan.com/europe/vulcanus.html>

EU JAPAN : Centre de recrutements de talents pour le Japon et pour la Coopération Industrielle

Not for profit organization créée en 1987 cofinancée par la Commission Européenne et le gouvernement japonais.

Responsable : Diane Van Bockstral

Contact pour toutes informations sur le Japon (gratuites)

Programme Vulcanus :

- 1 semaine séminaire sur le Japon
- 4 mois formation linguistique intensive
- 8 mois stage en entreprise.

Financement total des cours de langue, logement fourni par l'entreprise et une bourse de survie de 15000 € pour l'année. (Coût de la vie élevé)

Statut étudiant obligatoire (implique réinscription même après diplôme)

Critères de sélection :

Résultats universitaires

Avis de leurs professeurs

Niveau d'anglais oral et écrit

Motivation

Intérêt pour le Japon

Capacité d'adaptation à une culture différente

**La fondation d'Osaka** pour les échanges internationaux (OFIX), soutenue par la Préfecture d'Osaka, elle-même liée avec le Département du Val d'Oise, organise chaque année un programme d'accueil d'étudiants étrangers à Osaka, où il leur est proposé une bourse d'études pour un séjour de deux à trois ans dans une université d'Osaka.

Cette bourse comprend la prise en charge des frais de voyage et une allocation mensuelle de 120 000 Yen (750 €).

### 3) BOURSE POUR TAIWAN

**BUREAU DE REPRÉSENTATION**

**DE TAIPEI EN FRANCE**

SERVICE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

#### **2010 PRACTICAL TRAINING IN TAIWAN**

#### **“GRANDES ECOLES” and SUMMER PROGRAM**

Two training programs sponsored by the National Science Council of Taiwan (NSC) have been launched for 2010:

- **Summer Program in Taiwan 2010**: 15 scholarships will be allocated to French graduate students to undergo 2-month summer trainings in Taiwanese research institutes.

- **Practical Training Program 2010:** 15 scholarships will be allocated to French students enrolled in 2nd year to undergo 2 to 6 month practical trainings in Taiwanese companies.

The purpose is to provide French students with the opportunity of a practical training in Taiwan, an introduction to its science, technology & social development. The goals of the program are to introduce students to Taiwanese industrial context, and to initiate personal relationships that will better enable them to collaborate with foreign counterparts in the future.

**Deadline for application is January 15, 2010.**

Please find the presentation of these two programs, as well as the applications forms on our website: <http://france.nsc.gov.tw>

Should you be interested to meet us so that we can fully discuss this program, please do not hesitate to contact us. We can plan a visit to your school and/or arrange a meeting with your students.

**For further information, please contact:**

In France:

Service Sciences et Technologies  
Bureau de Représentation de Taipei en France  
78, rue de l'Université  
75007 Paris  
Téléphone : 01.44.39.88.52/58  
Email: [fran01@nsc.gov.tw](mailto:fran01@nsc.gov.tw)

#### **4) BOURSE POUR LES USA**

**Fondation Georges Besse :**

Sous l'égide de la Fondation de France  
27/29 Rue Le Peletier  
75433 PARIS cedex 09

Aides financières attribuées chaque année à des étudiants français ou de culture française et déjà en formation d'ingénieur, faisant preuve de qualités de caractère, ayant la capacité de se distinguer dans un domaine de haute technologie et ayant une situation sociale marquée par des difficultés particulières (sont écartées les demandes émanant de créateurs d'entreprise et chercheurs).

Domaine : ingénierie

Niveau : Etudiant(e)s de grandes écoles, d'ores et déjà inscrit(e) dans une université américaine pour y effectuer la dernière année de leur cursus.

Clôture des inscriptions : 15 mars de chaque année

**Les bourses de la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels :**

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 1<sup>er</sup> décembre**

**Contact pour les 4 bourses suivantes : [spevrichou@fulbright-france.org](mailto:spevrichou@fulbright-france.org)**

**Fondation Arthur Sachs :**

Cette bourse s'adresse à tous les domaines d'études. Elle concerne les étudiants souhaitant postuler à Harvard.

Critères de sélection : -Bon niveau en Anglais  
-Niveau minimum maîtrise  
-Expérience professionnelle requise

Montant de la bourse : De 5000 \$ à 30 000 \$

**Harvard club de France : Même processus de sélection**

**Fondation Georges Lurcy**

Cette bourse s'adresse à tous les domaines d'études.

Critères de sélection : -Bon niveau en Anglais  
-Niveau doctorat ou validation d'un diplôme Américain

Montant de la bourse : De 5000 \$ à 20 000 \$

**Fondation Monahan**

Cette bourse s'adresse aux domaines de la physique, chimie, mathématiques et sciences de l'environnement.

Critères de sélection : -Niveau Master 2  
Montant de la bourse : 50 000 € maximum (selon contraintes budgétaires)

## 5) BOURSE POUR L'ITALIE

Afin de participer au développement des relations entre les formations d'ingénieur françaises et les entreprises italiennes, l'Ambassade de France en Italie apporte un soutien aux **élèves-ingénieurs inscrits en fin de cycle ingénieur des Écoles françaises** et souhaitant effectuer un **stage dans une entreprise italienne**.

1. Ce soutien est caractérisé par :

- ⌚ **l'offre d'un certain nombre de sujets de stage** par des entreprises italiennes, rassemblée par l'Ambassade de France en Italie et dont la liste et la description sont jointes au présent appel à candidatures ;
- ⌚ une **aide financière** versée à l'élève-ingénieur sélectionné (de 2 750 Euros par stage de 4 à 6 mois).

2. La CDEFI a été chargée d'organiser l'appel à candidatures et la sélection des dossiers selon le calendrier suivant :

- ⌚ appel à candidatures : date inconnue à ce jour
- ⌚ date limite de dépôt des candidatures :
- ⌚ commission de sélection des candidats : Paris, en présence du responsable de cette action de l'Ambassade de France à Rome,
- ⌚ information des candidats:.

3. Les dossiers des élèves-ingénieurs devront être transmis à la CDEFI sous la **responsabilité de l'École** (signature du Directeur ou du Président) où le candidat effectue ses études d'ingénieur et au sein desquelles le stage sera intégré.

## 6) BOURSE POUR L'ALLEMAGNE

La DAAD propose aux étudiants, aux diplômés de l'enseignement supérieur et aux jeunes chercheurs de toutes les disciplines des bourses afin de leur permettre d'approfondir leurs connaissances en langue allemande.

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 novembre 2009**

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site <http://paris.daad.de>

**Deux formules sont proposées :**

- La bourse pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne

Durée de la bourse : - Deux mois entre juin et janvier 2011  
Conditions de candidature : -Niveau minimum d'études requis : Licence 2  
Montant de la bourse : -2300 €

- La bourse pour un cours de langue en université

Durée de la bourse : -3 à 4 semaines durant les mois d'été  
Conditions de candidature : -Niveau d'études requis : Licence 2, Licence 3, Master 1  
Montant de la bourse : -850 €

## V. LES BOURSE D'ORGANISMES ETRANGERS

Certains organismes étrangers ont mis en place des bourses afin de favoriser les stages et/ou études dans leur pays.

### 1) BRITICH COUNCIL

Bourses Chevening et Entente cordiale

Renseignements sur le site : [www.britishcouncil.fr](http://www.britishcouncil.fr)  
ou Mél : [information@britishcouncil.fr](mailto:information@britishcouncil.fr)

## 2) OFFICE FRANCO ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

Ces bourses sont réservées à des stages effectués en Allemagne.

Renseignements sur le site : [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org) (sélectionner « Espace Jeunes », puis « Travailler en Allemagne », puis « Stages pratiques », puis « Bourses pour stages pratiques en Allemagne destinées aux étudiants » ;

ou Mél : [info@ofaj.org](mailto:info@ofaj.org)

Attention, cette bourse n'est cumulable avec aucune autre aide et toute indemnité de stage est à déduire du montant de la bourse.

## VI. LES BOURSES LIEES AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) met à disposition 2 types d'informations relatives aux bourses de mobilité :

### 1) Programme BFE

Le programme Boursiers Français à l'Etranger du Ministère des Affaires Etrangères comprend 2 volets :

- Le programme LAVOISIER, financé par le MAE lui-même,
- Les bourses de mobilité émanant des gouvernements étrangers.

Ces deux types de bourses sont gérés par le MAE via son prestataire de service, EGIDE.

Les étudiants doivent néanmoins garder à l'esprit que ces programmes financés ou gérés par le MAE concernent **le plus souvent** les étudiants déjà diplômés bac+5 ou les jeunes chercheurs (doctorants) : ils peuvent en outre être rattachés à des disciplines spécifiques.

Les conditions d'éligibilité à ces bourses sont donc le plus souvent incompatibles avec le profil des étudiants de l'EISTI en cours de cursus, recherchant un financement à l'appui d'un stage (en entreprise ou en université) à l'étranger, dans le domaine de l'ingénierie.

**Toutefois**, selon les pays concernés, les bourses du **programme LAVOISIER** (très majoritairement dédié aux jeunes chercheurs mais pas exclusivement, ou certaines bourses des gouvernements étrangers peuvent s'avérer compatibles avec un projet de stage de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année à l'étranger).

Pour accéder à ces informations, les étudiants consulteront attentivement le site suivant :

<http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/bfe/>

Ils sélectionneront les informations triées par pays et par programmes dans le tableau à menus déroulants de cette page, afin de vérifier s'il existe un financement compatible avec leur projet.

***Nota Bene :***

Dans certains cas, le nombre de bourses mises à disposition par un gouvernement étranger est très supérieur au nombre de candidats à ces bourses. Dès lors, les conditions de niveau requises (par exemple, être titulaire d'un diplôme Bac+5) peuvent être assouplies par le gouvernement considéré. Des étudiants étant alors dans l'année d'obtention du diplôme (3<sup>ème</sup> année) peuvent ainsi être déclarés éligibles.

## **VII. LES BOURSES N+I**

Pour la deuxième année consécutive, le réseau n+i réserve une enveloppe de 12 000 € correspondant à 6 bourses de 2 000 € destinées aux élèves-ingénieurs français issus des écoles membres du réseau pour une mobilité ou un stage en université à l'étranger.

Le jury de sélection tient compte de la qualité du projet.

Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Il est indispensable de s'inscrire sur le site n+i si vous souhaitez y postuler.

[www.nplusi.com](http://www.nplusi.com)

► **En 2007, une étudiante de l'EISTI a reçu une bourse de 2000 € pour un stage au Japon**

► **En 2009, un étudiant de l'EISTI a reçu une bourse de 2000 € pour un stage en Australie**

**Compléter un dossier sur le site n+i avant le 30 novembre 2009 ([www.nplusi.com](http://www.nplusi.com))**

## **VIII. AUTRES DISPOSITIFS**

<http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/bfe/infoscomp/>

**Encore une fois, toutes ces informations ne peuvent se prétendre exhaustives et les dispositifs pouvant évoluer, je vous invite à contacter les collectivités territoriales dont vous dépendez afin de prendre connaissance des éventuelles modifications des dispositifs.**

**D'autre part, ne négligez aucune piste de bourses, en fonction de votre situation (par exemple, bourses émanant de fondations).**